

## ACCOMPAGNEMENT COLLECTIF ALLÉGE DES TRAVAILLEURS NON SALARIÉS BÉNÉFICIAIRES DU RSA

### FICHE DE PRÉSENTATION

à destination des personnes accompagnées par AMESUD

#### OBJECTIFS DE LA PRESTATION

Le Département de l'Ardèche a mandaté l'association AMESUD pour mettre en place un accompagnement allégé pour les entrepreneurs ayant déjà bénéficié d'un accompagnement individuel dans le cadre du dispositif RSA. Les objectifs de cet accompagnement sont :

- d'accompagner la personne à réaliser les démarches administratives liées à son activité,
- de veiller au renouvellement de son contrat d'engagements réciproques,
- d'orienter la personne vers un travailleur social en cas de difficultés sociales

#### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

La prestation permet à l'entrepreneur, dans la mesure du possible, d'être en capacité de :

- Réaliser les démarches administratives liées à l'activité
- Mettre en place des outils administratifs adaptés,
- Réaliser les démarches pour connaître et accéder à ses droits sociaux (CAF, Sécurité Sociale, retraite, etc.)

#### CONTENU ET DÉROULEMENT

Chaque bénéficiaire du RSA dispose d'un référent AMESUD, chargé d'assurer le lien avec les services du Département et de veiller à la cohérence de son parcours d'insertion socio-professionnelle.

Les séances aborderont les thématiques suivantes :

- Réaliser les démarches administratives et déclaratives auprès de l'URSSAF, du centre des impôts et de la CAF,
- Faire le point sur la situation personnelle et professionnelle de l'entrepreneur et les difficultés rencontrées

#### Public :

Personne bénéficiaire du RSA :

- ayant une entreprise
- ayant été préalablement accompagnée individuellement dans le cadre du dispositif RSA
- pour laquelle, un contrat d'engagements réciproques est validé.

#### Prérequis : aucun prérequis

Adaptation de la prestation pour les personnes en situation de handicap (reconnu ou non)

#### Modalités d'accès :

Sur prescription par le service Insertion du Département.

#### Coût :

Gratuité (prestation financée par le Département et le Fonds Social Européen).

#### Modalités pratiques :

Des modules collectifs, en présentiel ou à distance.

Rythme : deux rendez-vous par an + une ligne téléphonique dédiée à vos questions.

#### Durée : 7h par an

Jusqu'à la date de fin d'accompagnement (sortie du dispositif RSA, réorientation par le Département vers un autre type d'accompagnement).

#### Lieux d'interventions :

**DTAS Sud-Ouest :** Aubenas, Joyeuse  
**DTAS Sud-Est :** Privas, Le Teil, Aubenas

#### Pour toute question ou réclamation :

AMESUD - 04 75 89 21 51

Fabienne Rouquet  
fabr@amesud.fr

Tout au long du parcours, le référent assure le suivi propre au dispositif RSA (Contrats d'Engagements Réciproques, évaluation des ressources).

Il accompagne l'entrepreneur à résoudre ses éventuelles difficultés, à définir de nouveaux objectifs et à acquérir les compétences correspondantes.

## MÉTHODES PEDAGOGIQUES

AMESUD a développé une méthodologie fondée sur :

- L'acquisition de connaissances et de compétences par l'entrepreneur pour favoriser son autonomie ;
- L'alternance entre séances collectives et travail personnel ;
- L'apport de ressources et supports pédagogiques ;
- L'orientation et la mise en réseau vers des acteurs complémentaires.

## ESPACE RESSOURCE EN LIGNE

[www.monespace.amesud.fr](http://www.monespace.amesud.fr)

## MODALITES D'EVALUATION

### Evaluation pédagogique :

Au début de l'accompagnement :

- Fiche d'auto-évaluation des compétences au regard du projet.

Tout au long du parcours :

- Evaluation de la progression et de l'atteinte des objectifs initiaux,

A la fin du parcours :

- Remise d'une attestation de présence.

### Evaluation de la satisfaction :

Au dernier rdv (ou une fois par an en cas de parcours long), le bénéficiaire évalue la prestation, indique son niveau de satisfaction, et fait part de ses remarques éventuelles.

Un questionnaire est également envoyé 6 à 12 mois après la fin de la formation, pour suivre l'intégration des compétences acquises et l'évolution du parcours de l'entrepreneur.

## MOYENS MATERIELS ET TECHNIQUES

L'intervenant fournira des ressources, contacts et supports pédagogiques pour aider le bénéficiaire à réaliser les tâches demandées (recueil d'informations, chiffrage, réflexion et positionnement stratégique, etc.).

NB : Si le bénéficiaire est en situation de handicap (reconnu ou non), nous pouvons évaluer ses contraintes avec lui et voir les éventuelles adaptations à mettre en place pour lui permettre de suivre la prestation dans de bonnes conditions. Les lieux de rendez-vous sont accessibles aux personnes à mobilité réduite.

*Afin de faciliter la lecture, nous n'avons pas utilisé l'écriture inclusive. Il est donc entendu que derrière les noms masculins (entrepreneurs, salariés, bénévoles etc.), il peut y avoir aussi bien des femmes que des hommes.*

Cette prestation est financée par :

